

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 MARS 2016

L'an deux mil seize, le trente et un mars, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Associations, en séance publique, sous la présidence de M. LECHERBONNIER Claude, Maire.

Etaient présents : MM NEVEU André, RABAGLIA Patrick, MOREL Roland, ERNAULT Jean-Michel, Mmes de VALLAMBRAS Marie-Thérèse, CONSTANT Sylvie, GILLOT Marie-Claude, AZZOLINI Anne-Marie, MM. BAHIER Paul, CORBEAU Dominique, DRÔLON Michel, GUESNON Félix, Mme HUARD Laura, M. LAIR Serge, M LERAY Christophe, MMES KUHN Pierrette, MOREL-GILLOT Dominique, M. PRODHOMME Michel, M SAIGNIER Alain, MMES SALLÉ Thérèse, SOUVRÉ Martine, MM. TOUDIC Gérard, LÉOCADIE Alain.

M. BOUVET Lionel, absent excusé, a donné procuration à Mme SALLÉ Thérèse,
M. FERRÉ Didier, absent excusé, a donné procuration à M GUESNON Félix,
M. LEDEMÉ Régis, absent excusé, a donné procuration à M ERNAULT Jean-Michel,
Mme Mc BRIDE Lynne, absente excusée, a donné procuration à M LERAY Christophe,
Mme LE MONNIER Françoise, absente non excusée,
M. QUILLAC Jacques, absent excusé, a donné procuration à M NEVEU André,
M. RECTON Alain, absent excusé, a donné procuration à Mme GILLOT Marie-Claude,
Mme KING Carole, absente non excusée.

Date de convocation du Conseil : 24 mars 2016

Membres en exercice : 32

Membres ayant pris part à la délibération : 30

Secrétaire de séance : Mme AZZOLINI Anne-Marie

APPROBATION DE L'ETAT DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2016

(Reçu en Préfecture le 04 avril 2016)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les postes d'emplois qu'il y avait sur les différentes communes déléguées, à savoir :

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PASSAIS

Date de délib portant création	Libellé poste	Libellé du grade possible pour ce poste	Quotité Temps travail	Statut	Filière	Catégorie	Position
01/10/2007	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	11 h	Contractuel	Technique	C	Activité
05/10/2015	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	4 h	Contractuel	Technique	C	Activité
06/09/2004	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	10 h	contractuel	Technique	C	Activité
13/10/2003	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	17 h 50	Contractuel	Technique	C	Activité
29/05/1998	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	27 h	Contractuel	Technique	C	Activité
20/07/2015	Agent	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	21 h 50	Stagiaire	Technique	C	Activité

	d'entretien	classe					
--	-------------	--------	--	--	--	--	--

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE L'EPINAY LE COMTE

Date de délib portant création	Libellé poste	Libellé du grade possible pour ce poste	Quotité Temps travail	Statut	Filière	Catégorie	Position
27/02/2004	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	4 h 50	Contractuel	Technique	C	Activité

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT SIMÉON

Date de délib portant création	Libellé poste	Libellé du grade possible pour ce poste	Quotité Temps travail	Statut	Filière	Catégorie	Position
22/03/2002	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	12 h	Titulaire	Technique	C	Activité

Suite au passage en commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016, chaque poste a été transféré sur la commune nouvelle (arrêts de mutation), les crédits budgétaires ont été prévus au Budget de la commune nouvelle PASSAIS VILLAGES.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'état des postes d'emplois et les effectifs, comme détaillé dans le tableau ci-joint :

Date de délib portant création	Libellé poste	Libellé du grade possible pour ce poste	Quotité Temps travail	Statut	Filière	Catégorie	Position
01/10/2007	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	11 h	Contractuel	Technique	C	Activité
05/10/2015	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	4 h	Contractuel	Technique	C	Activité
06/09/2004	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	10 h	contractuel	Technique	C	Activité
13/10/2003	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	17 h 50	Contractuel	Technique	C	Activité
29/05/1998	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	27 h	Contractuel	Technique	C	Activité
20/07/2015	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	21 h 50	Stagiaire	Technique	C	Activité
27/02/2004	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	4 h 50	Contractuel	Technique	C	Activité
22/03/2002	Agent d'entretien	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	12 h	Titulaire	Technique	C	Activité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces emplois et les effectifs.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

(Reçu en Préfecture le 04 avril 2016)

Monsieur le Maire donne quelques informations sur le fonctionnement de la station service communale. La station est un service très apprécié par la population. Les bilans financiers et techniques sont positifs.

Mme de VALLAMBRAS demande une explication sur l'avance de 44 000 € inscrite au budget. C'est l'avance que la commune a faite au budget annexe de la station pour les travaux, elle pourra être remboursée sur 2 ou 3 ans.

✓ **Budget Station Service Communale**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 335 381.98 € et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 52 332.35 €.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité, 30 voix pour.

Monsieur le Maire explique au Conseil le fonctionnement de la station d'épuration. C'était une station pour une capacité de 400 personnes, aujourd'hui elle est un peu juste, il faudrait une capacité de 600 personnes mais elle fonctionne très bien. Ce sont les agents de la commune qui l'entretiennent une fois par jour pendant une heure. Les vidanges sont faites deux fois par an. Ce sont les agriculteurs désignés par la chambre d'agriculture qui épandent les boues (plan d'épandage), mais un problème va se poser rapidement suite au départ en retraite de deux agriculteurs sur trois. En 2016, il faudra absolument résoudre ce problème.

✓ **Budget Assainissement**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 49 336.86 € et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 15 787.14 €.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité, 30 voix pour.

Sur le lotissement Bellefontaine (Route de L'Épinay le Comte), monsieur le Maire informe qu'il reste 6 parcelles à vendre sur 12, un compromis est signé depuis décembre pour la vente d'une parcelle.

✓ **Budget Lotissement Bellefontaine**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 41 115 € et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 38 414.71 €.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité, 30 voix pour.

Lors de l'étude du projet du budget primitif 2016 de la commune, quelques renseignements ont été demandés sur certains articles, notamment :

✓ M. GUESNON Félix sur les honoraires

M. le Maire explique que deux litiges sont en cours et que ces honoraires servent à régler les frais d'avocats.

- ✓ Mme de Vallambros a fait remarquer une augmentation des indemnités de 10 000 € pour la commune de Passais.
M. PRODHOMME Michel prend la parole et constate que la ligne « indemnités » notamment pour Passais a considérablement augmenté et regrette qu'il n'y avait pas assez de transparence.
M. LERAY Christophe expose qu'il soit normal que les personnes s'interrogent sur la dite augmentation car il était prévu une économie en regroupant les communes.
M. LECHERBONNIER Claude répond : « ne pas voler la commune en percevant son indemnité actuelle ».
M. RABAGLIA Patrick répond que l'augmentation est justifiée vu la nouvelle strate de population.
- ✓ Mme de Vallambros trouve qu'il n'y a pas beaucoup de crédit de prévu pour le fleurissement.
M. LECHERBONNIER Claude répond que le montant prévu est celui des bons d'achats distribués et que si la dépense est plus importante, les paiements se font en fonction du chapitre et non de l'article.
- ✓ M. RABAGLIA Patrick informe le Conseil que pour une prochaine réunion, il sera fait un état des baisses des dotations depuis 3 ans pour chaque commune historique, élément nécessaire pour établir le lissage des taux des taxes (délibération à prendre avant octobre 2016).
- ✓ M. PRODHOMME Michel fait remarquer que le montant prévu pour la DETR ne correspond pas à la somme des travaux inscrite en investissement pour le projet concernant le bâtiment de la Congrégation et se demande pourquoi certaines personnes sont conviées à visiter le bâtiment et pas d'autres.
M. MOREL Roland a invité les personnes faisant partie de la commission bâtiment qui ne connaissaient pas les lieux.

✓ **Budget Commune de Passais Villages**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 1 289 270.63 € et en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 1 092 548.63 €.

Le budget primitif a été voté à l'unanimité, 30 voix pour.

VOTE DES TROIS TAXES LOCALES

(Reçu en Préfecture le 04 avril 2016)

✓ **Commune déléguée de PASSAIS**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité et sans augmentation, pour l'année 2016, les trois taxes locales comme suit :

⇒ Taxe d'habitation	9.41 %
⇒ Taxe foncière bâtie	16.00 %
⇒ Taxe foncière non bâtie	26.84 %

✓ **Commune déléguée de L'EPINAY LE COMTE**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité et sans augmentation, pour l'année 2016, les trois taxes locales comme suit :

⇒ Taxe d'habitation	6.97 %
⇒ Taxe foncière bâtie	14.92 %
⇒ Taxe foncière non bâtie	28.43 %

✓ **Commune déléguée de SAINT SIMÉON**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité et sans augmentation, pour l'année 2016, les trois taxes locales comme suit :

⇒ Taxe d'habitation	6.21 %
⇒ Taxe foncière bâtie	8.68 %
⇒ Taxe foncière non bâtie	23.76 %

- ✓ M. LECHERBONNIER Claude tient à informer le Conseil que depuis trois mois, les deux maires délégués et lui-même travaillent avec beaucoup de plaisir.

Des projets prennent vie : par exemple, l'aménagement des locaux de l'ancienne école de St Siméon pour faire venir le centre de loisirs de Passais.

Suite à cette annonce, Mme de Vallambbras demande à ce que le Maire et les adjoints communiquent davantage sur les projets.

M. PRODHOMME Michel réitère les propos de Mme de VALLAMBRAS, à savoir un manque de communication sur les projets.

- ✓ Mme de Vallambbras souhaiterait que les agents de la cantine puissent bénéficier d'une formation sur les gestes d'urgence, en effet ce personnel gère 90 enfants tous les jours. Un accident de travail est arrivé courant du mois de mars (brûlure) et qu'il est nécessaire de savoir quoi faire et surtout éviter l'automédication.

M. LECHERBONNIER Claude laisse Mme de Vallambbras gérer ce problème en prenant contact avec la Protection Civile de Passais (M. MARIE).

Fin de séance : 23 h 10

Le Maire



La secrétaire de séance